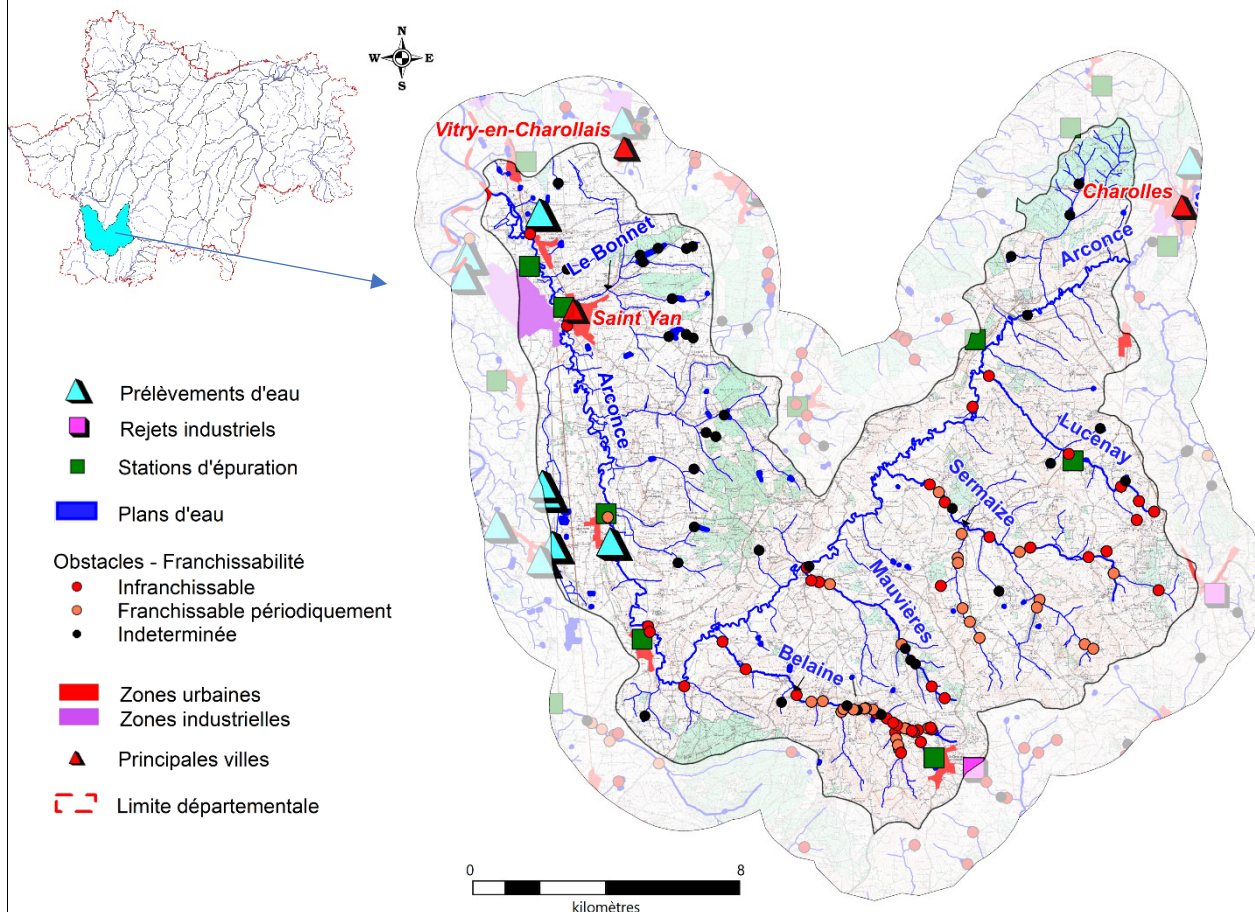






Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions



Ce contexte regroupe le bassin de l'Arconce et ses principaux affluents (les rivières de Lucenay, de la Sermaize, des Mauvières, de la Belaine, du Sélone et du Bonnet) depuis la confluence de l'Arconce et l'Ozolette jusqu'à la confluence de l'Arconce avec la Loire.

Dans cette partie aval du bassin versant, les rivières et ruisseaux traversent un paysage de bocage situé en plein cœur du « Charolais ». L'élevage bovin est l'activité principale. Les forêts sont peu nombreuses et se cantonnent à quelques têtes de bassins-versants.

Dans ses portions médiane et aval, l'Arconce est une rivière au tracé sinueux, entravée par de nombreux barrages de moulins qui constituent d'une part des obstacles à la libre circulation piscicole et d'autre part transforment la rivière en de vastes zones de plans d'eau. Les zones de remous hydrauliques sont comprises entre 1 et 4 kilomètres sur l'ensemble du secteur. Elles modifient fortement les habitats de l'Arconce. Ces modifications importantes du fonctionnement morphologique et écologique de la rivière ont favorisé les espèces d'eaux lentes au détriment des espèces sensibles de rivière (barbeau, hotu, vandoise). Le brochet considéré pour autant, comme une espèce limnophile, présente des abondances faibles qui pourraient s'expliquer par un dysfonctionnement des zones propices à sa reproduction (zones humides).

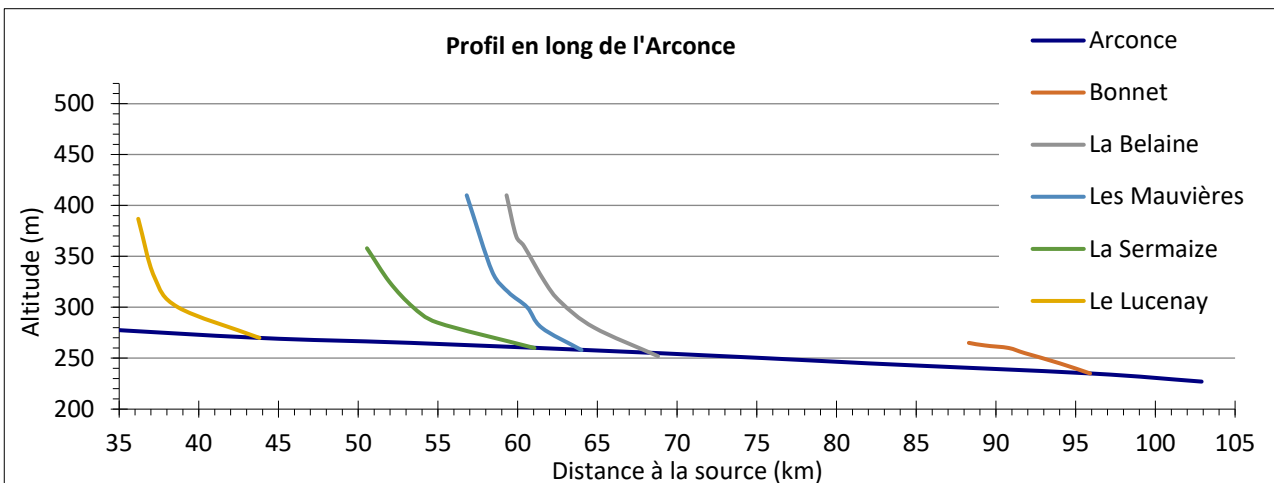
Sur ce contexte, les affluents de l'Arconce sont de petites rivières dont la largeur excède rarement 4 mètres et la longueur une dizaine de kilomètres. Ces rivières, qui s'écoulent au sein de prairies où l'élevage bovin est fortement présent, sont très fréquemment sujettes au piétinement de leurs berges et de leur lit. La ripisylve est globalement peu présente et de nombreux plans d'eau sont implantés sur les têtes de bassin. Ces contraintes affectent le fonctionnement écologique de ces rivières dans lesquelles les espèces piscicoles les plus sensibles (vairon, vandoise, lamproie de Planer, lote) sont souvent peu abondantes voire absentes.

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	Amont	Confluence avec l'Ozolette au lieu-dit "Champs Naudin", commune de Changy	Alt (m)	277
	Aval	Confluence avec la Loire, commune de Varenne-Saint-Germain	Alt (m)	230
Surface du contexte (km²)	245,5	Linéaire total de cours d'eau (km)	331,7	
Cours d'eau principal	L'ARCONCE	Longueur dans le contexte (km)	63,4	
Affluents	Tous les affluents dans le contexte			
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)	Rive gauche : le Lucenay (7,4 km), la Sermaize (10,9 km), le ruisseau des Mauvières (7 km), la Belaine (9 km)			
	Rive droite : le Bonnet (7,4 km)			
Plans d'eau (>50 ha)	Absence			

2. PENTES



Pente moyenne (pour mille) : 0,07

3. DEBITS (m³/s)

Caractéristiques générales :

	L'Arconce à Montceaux-l'Etoile
QmnA5	0.42
Module	5.75
QJ (10)	78
Qi (10)	96

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

Amanze, Anzy-le-Duc, Briant, Champlecqy, Changy, Charolles, L'Hopital-le-Mercier, Lugny-lès-Charolles, Montceaux-L'Etoile, Nochize, Oyé, Poisson, Prizy, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Didier-en-Brionnais, Sainte-Foy, Saint-Germain-en-Brionnais, Saint-Julien-de-Civry, Saint-Yan, Sarry, Varenne-L'Arconce, Varenne-Saint-Germain, Versaugues, Vitry-en-Charollais

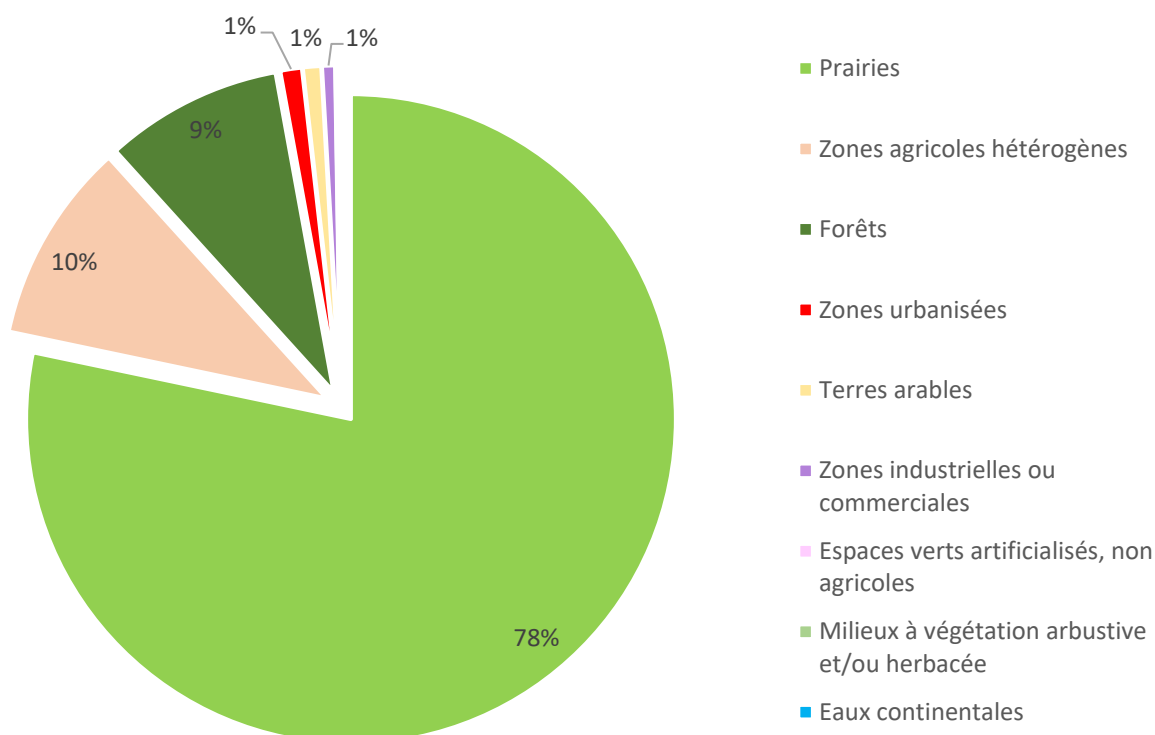
Densité de population (hab./km²) : 29,6

2. GEOLOGIE

Calcaires, marnes et argiles (cours amont et affluents)

Sables, argiles, cailloutis, calcaires lacustres et marnes (cours aval)

3. OCCUPATION DU SOL



IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	72.1
Activité principale	Bovins viande
Cheptel / ha de communes	1.0
Part de la STH dans la SAU (%)	83.2

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
0471491S0001	Saint-Yan/Bourg	U	Boues activées-aération prolongée	1200	FRGR190	L'Arconce
0471011S0001	Anzy-le-Duc/Bourg	U	Décantation primaire	100	FRGR190	L'Arconce
0471307S0001	Montceaux-L'Etoile/Bourg	U	Décantation primaire	150	FRGR190	L'Arconce
0471399S0001	Saint-Christophe-en-Brionnais/Bourg	U	Filtre biologique	900	FRGR1792	La petite Belaine
0471557S0003	Varenne-Saint-Germain/Bourg	U	Filtre biologique	360	FRGR190	L'Arconce
0471433S0001	Saint-Julien-de-Civry/Bourg	U	Lagunage naturel	200	FRGR1823	Ruisseau de Lucenay
0471268S0001	Lugny-les-Charolles/Orcilly	U	Lit bactérien-faible charge	50	FRGR190	L'Arconce

La station de Saint-Christophe-en-Brionnais apparaît ponctuellement en surcharge hydraulique (observatoire de l'eau 2017).

3. REJETS INDUSTRIELS

Aucune ICPE ou Industrie à rejet polluant n'est identifiée sur ce contexte.

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Surface	AEP	Industrie	Irrigation
L'Arconce (Montceaux-l'étoile)			12410
Souterrain			
Varenes Puits 1 (Varenes-Saint-Germain)	938009		

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m²)	Nombre	Surface totale en eau (km²)	Pourcentage de recouvrement
	87	0.54	0.22

6. OBSTACLES A LA CONTINUITE

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
ARCONCE_71_5	105	29	42	34
Arconce	9 (0.14/km)	2	6	1
Lucenay	5 (0.7/km)	0	5	0
Sermaize	6 (0.2/km)	2	4	1
Mauvières	20 (2.8/km)	8	12	2

V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle	Absence	
Arrêté de protection de biotope	Absence	
Natura 2000	FR2600980	Prairies, bocages, milieux tourbeux et landes sèches de la vallée de la Belaine
	FR2612002	Vallée de la Loire de Iguerande à Decize

ZNIEFF	Type 1	260005564 LA LOIRE A SAINT-YAN 260005563 LA LOIRE AU SUD DE DIGOIN 260020019 BASSE VALLÉE DE L'ARCONCE 260005575 VALLEE DE LA BELAINE, PETITE SUISSE 260005574 HAUTE VALLÉE DE L'ARCONCE 260014876 FORET DE CHAROLLES 260030211 RUISSEAUX DE L'EST BRIONNAIS 260014367 BOIS DE SEMUR, FORET DES CHARMAYS ET BOCAGE ENVIRONNANT 260005578 BOIS DE LA CHAUME, LA ROUE, L'ARGOLAY, LES VIAIRES
	Type 2	260014861 LA LOIRE D'IGUERANDE A DIGOIN 260014818 BRIONNAIS 260014863 VALLEE DE L'ARCONCE 260014824 CHAROLLAIS ET NORD BRIONNAIS
Décret frayères	Liste 1	L'Arconce depuis sa source jusqu'à sa confluence avec la Loire (Varenne-Saint-Germain) Ruisseau de Saulnière, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Lugny-lès-Charolles) Ruisseau du Chambon depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Anzy-le-Duc) Ruisseau des Augères depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Anzy-le-Duc) Ruisseau le Bonnet, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Saint-Yan) Ruisseau de Sermaize, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Poisson) Ruisseau des Mauvières, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Saint-Christophe-en-Brionnais) Rivière la Belaine, ses affluents et sous-affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Arconce (Anzy-le-Duc)
	Liste 2 (BRO)	L'Arconce depuis l'aval de l'étang du Rousset jusqu'à la confluence avec la Loire (Varenne-saint-Germain)
	Liste 2 (APP)	Ruisseau de la Beuratte, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec le ruisseau des Batty (Amanze)
		Ruisseau le Dérot, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Belaine (Briant)
		Ruisseau du Mont, ses affluents et sous-affluents depuis sa source jusqu'à la confluence avec la Belaine (Briant)
Réservoirs biologiques		L'Arconce de la confluence avec l'Ozolette à la confluence avec la Loire
		Le ruisseau des Augères
		Le ruisseau du Chambon
		Le ruisseau de Saulnière, ses affluents et sous-affluents
		La Belaine et ses affluents
Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17		
Liste 1		
L'Arconce et ses affluents de la confluence avec l'Ozolette à la confluence avec la Loire		
Liste 2		
Non classés		
PLAGEPOMI	Enjeu « Anguille » : « La réouverture de l'accès aux habitats de croissance de l'anguille et la réduction de toutes les sources de mortalités anthropiques (impact des turbines hydroélectriques, pollutions, prélèvements par pêche, braconnage...) afin de restaurer le potentiel d'accueil du bassin et l'échappement de géniteurs, pour contribuer à la reconstitution de l'espèce à l'échelle européenne ».	

VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

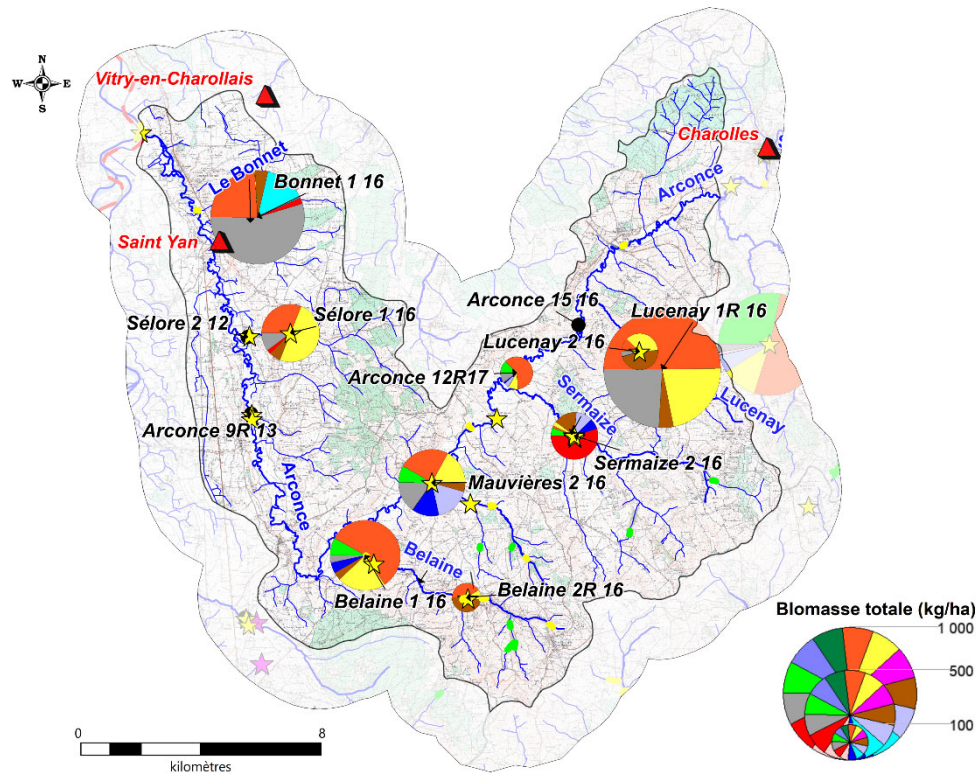
Structure de gestion	Syndicat Mixte de l'Aménagement de l'Arconce et de ses Affluents
Document de gestion	Contrat Territorial du Bassin Versant de l'Arconce (2016-2021)
Statut foncier	Domaine privé

VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT

Code	Nom						Type
FRGR0190	L'ARCONCE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'OZOLETTE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA LOIRE						MEN
	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Médiocre	Bon Etat	2021	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : Morphologie</i>						
FRGR1792	LA BELAINE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARCONCE						MEN
	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Mauvais	Bon Etat	2027	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : Macropolluants, continuité</i>						
FRGR1797	LES MAUVIERES ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARCONCE						MEN
	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Médiocre	Bon Etat	2015	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : -</i>						
FRGR1842	LE BONNET ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARCONCE						MEN
	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Moyen	Bon Etat	2021	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : Morphologie</i>						
FRGR1823	LE LUCENAY ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARCONCE						MEN
	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Mauvais	Bon Etat	2027	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : Morphologie, Continuité</i>						
FRGR1824	LE SELORE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARCONCE						MEN
	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Moyen	Bon Etat	2015	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : -</i>						
FRGR1813	LE SERMAIZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'ARCONCE						MEN
	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique	Objectif	Échéance	
	Moyen	Bon Etat	2021	ND	Bon Etat	ND	
	<i>Risque : -</i>						

VIII. PEUPELEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part des principales espèces attendues au sein de la biomasse (inventaires les plus récents)



Légende :

ESPECES PISCICOLES

BAF	SPI
BLN	TRF
BRO	VAI
CHE	VAN
GOU	Espèces cibles
HOT	Autres espèces
LOF	

● Absence de données biomasse

ESPECES ASTACICOLES

Espèce autochtone

Ecrevisse à pieds blancs

- ★ Observation ponctuelle
- Prospection linéaire

Espèce invasive

Ecrevisse américaine

- ★ Observation ponctuelle
- Prospection linéaire

1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Intermédiaire
Etat fonctionnel	Très perturbé
Espèce(s) repère(s)	Cyprinidés rhéophiles : CHE, GOU, VAI, BAF, HOT, VAN, SPI, TOX Brochet (Arconce) Truite (Bonnet)
Espèce(s) cible(s)	APP, ANG, CHA, LPP, LOT
Espèces présentes	CHE, GOU, LOF, VAI, PSR, SPI, BAF, GAR, ABL, BOU, PES, LPP, HOT, SIL, CHA, PER, ROT, VAN, GRE, PCH, ANG, TRF, ABH, BRE, CAS, CCO, LOT, TAN, TOX
Autres espèces capturées	BRE, BRB, BRO, CAS, CCO, EPI

Espèces protégées et/ou menacées	APP, BOU, BRO, LPP, TRF, VAN ANG (CR), BRO (VU), LOT (VU), TOX (NT)
Espèces astacicoles	Espèce protégée : APP Espèces invasives : OCL
Espèces migratrices	ANG
Espèces invasives	OCL, PES, PCH, PSR

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques

B3.5 à B7

					Espèces repères										Espèces cibles			
	Stations	Date	Score IPR	NTT	CHE	GOU	VAI	BAF	HOT	VAN	SPI	TOX	BRO	CHA	LPP	LOT	ANG	
Arconce	Arconce 15	21/09/2016	20,2	B7	3	4	0,1	1	0,1	0	1	0	0	0	0	0	0	
	Arconce 9	28/06/2013	10,4	B7	3	3	1	4	0,1	0,1	5	0	0	0	1	0	2	
		13/06/2006	10,9	B7	4	4	1	4	0,1	0,1	3	0,1	0	0	1	1	2	
	Arconce 12	24/08/2017	15,9	B7,5	2	2	1	1	0,1	0	5	0	0	0	0,1	0	0	
		26/08/2016	15,5	B7,5	2	3	1	4	1	0	5	0	0	0	0,1	0	0	
		04/06/2015	19,3	B7,5	2	1	1	1	0,1	0	4	0	0	0	0	0	0	
Affluents	Lucenay 1	01/08/2016	52,5	B4,5	5	5	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	
	Lucenay 2	15/09/2016	29	B4,5	1	4	0,1	0	0	0	0	0		0	0	0	0	
		20/09/2007	30,9	B4,5	2	5	1	0	0	0	4	0		0	0	0	0	
	Sermaize 2	15/09/2016	10,4	B4,5	1	1	2	1	0	0	5	0		5	0	0	0	
		27/06/2013	13,1	B4,5	4	4	4	0	0	0	0	2		5	0	5	0	
		20/09/2007	12,9	B4,5	4	3	2	1	0	0	5	0		3	0	0	0	
	Mauvières 2	15/09/2016	29,1	B4,5	3	4	4	1	0	0	5	0		0,1	0	0	0	
		20/09/2007	30,1	B4,5	5	5	1	0	0	0	0	0		0,1	0	0	0	
	Belaine 2R	01/08/2016	42,5	B3,5	1	2	0	0	0	0	0	0		0	0	0		0
	Belaine 1	16/09/2016	23,7	B4,5	4	5	3	2	0	0	0	0		0	0	0	0	0
		20/09/2007	24,4	B4,5	5	4	3	2	0	1	5	0		0	0	0	0	0
	Sélore 1	16/09/2016	31,7	B4,5	3	5	0	0	0	0		0		0	0	4	0	0
	Sélore 2	01/08/2012	27,1	B5	4	4	3	0	0	1		0		0	0	5	0	0
	Bonnet 1	16/09/2016	24,2	B4,5	1	1	0	0	0	0		0		0	0	5	0	0
		28/06/2013	15,4	B4,5			0	0	0	0	2	0		0	0	5	0	0

Classes d'abondances (DR5, CSP)

	Non considérée comme une espèce repère car peu ou pas attendue sur la station	2	Abondance faible
0	Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1	Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1	Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et-Loire
Réserves de pêches	Absence

Gestionnaires	AAPPMA d'Anzy-le-Duc
	AAPPMA de Saint-Yan
	AAPPMA de Paray-le-Monial
	AAPPMA de Varenne-l'Arconce
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

Repeuplements et alevinages :

	BBG	BRO	CCO	GAR	GOU	PER	ROT	TAN	TAC	TRF
L'Arconce	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Le Bonnet									x	x

X. DIAGNOSTICS

Compartiments	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES) L'ESPECE(S) REPERE(S)	
	Détails	R*	A*
HYDROLOGIE	- Impact des étangs. - Drainage des prairies humides.	FAIBLE	MODERE
PHYSICO-CHIMIE	- Bilan oxygène de qualité moyenne sur l'Arconce à Poisson en 2017. - Concentrations élevées en phosphore sur la Sélone. - Concentrations en nitrites, orthophosphates et phosphore total élevées sur la Belaine en 2017.	MODERE	MODERE
THERMIE	- Il n'existe pas de donnée thermique. - Le régime thermique est impacté par la présence de seuils, de plans d'eau et une ripisylve dégradée voire absente.	FAIBLE	FORT
MORPHOLOGIE	- Impactée par la présence d'ouvrages en travers du cours d'eau (taux d'égagement fort). - Nombreux plans d'eau sur les sources des affluents. - Cours principal de l'Arconce peu dynamique en raison de la présence d'ouvrage contrôlant la ligne d'eau. - Piétinement fort sur tout le contexte. - Ripisylve discontinue à absente sur tout le contexte. - Tendance à l'ensablement.	FORT	FORT
CONTINUITE	- Obstacles (principalement des seuils de moulins) sur le cours principal de l'Arconce. - Nombreux obstacles sur les affluents. - Enjeux migrants.	FORT	FORT

* R : Recrutement ; A : Accueil

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Anciens moulins / Seuils	Obstacles à la continuité (Diffus / Tout le contexte / principal sur l'Arconce)	Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH
			Colmatage du substrat
			Uniformisation de l'habitat (écoulements lents) dans la zone de remous
	Loisirs	Plans d'eau (Diffus / Affluents)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement
			Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
			Introduction d'espèces non électives du milieu

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
	Elevage	Piétinement bovin (Diffus / Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Destruction berge et ripisylve
	Elevage	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Tout le contexte)	Ensablement
			Impact thermique, eutrophisation
			Déstructuration de berges
	Elevage	Drainage superficiel de zones humides (Diffus / Tout le contexte)	Diminution des abris
			Diminution des zones tampons
			Erosion, lessivages des sols
	Elevage	Pollutions diffuses (Tout le contexte)	Drainage des zones humides
			Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
Facteurs annexes	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	Saint-Christophe-en-Brionnais (Surcharge hydraulique), Montceaux l'Etoile / ANC	Eutrophisation
			Apport en produits azotés et phytosanitaires
			Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
	Elevage	Rejets d'élevage (Ponctuels / Tout le contexte)	Impact thermique
			Impact hydrologique
			Diminution de la qualité de l'eau
	Agriculture	Anciens curages et recalibrages (Ponctuel / Affluents)	Colmatage du substrat
			Impact thermique
			Homogénéisation de l'habitat
	Géologie / Erosion	Ensablement (Diffus / Tout le contexte)	Réduction des surfaces de frayères
			Accentuation de l'étiage
			Assèchement des zones humides

Etat fonctionnel du contexte : Très perturbé



L'Arconce

XII. SYNTHÈSE DES ACTIONS PRECONISEES

1. SECTEURS A PRIORISER

Le Bonnet (TRF, LPP), Arconce et Sermaize (LOT, ANG, LPP), têtes de bassins de la Sermaize, la Belaine, les Mauvières (APP).

2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021
1	Préservation et restauration des secteurs à écrevisses à pieds blancs	Eviter tout impact sur les cours d'eau et la ripisylve	Préservation et/ou restauration des milieux	Préservation des peuplements	Bassins de la Sermaize (Ru de la Beuratte, ruisseau de Dérot), des Mauvières (R du Bois de Fonnay, ru de Chérances), de la Belaine (ruisseau de Vaux),	FRGR1792, FRGR1797, FRGR1813	MIA02
		Plantations	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique				
		Mise en défens	Limiter le colmatage des milieux et l'apport de matière organique				
	Restauration de la ripisylve et de la morphologie	Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)	Tout le contexte	FRGR0190, FRGR1792, FRGR1797, FRGR1813, FRGR1842, FRGR1823, FRGR1824	MIA02
		Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été			
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Affluents		MIA03
		Améliorer ou mettre en place une gestion des vannages	Rétablissement ponctuel du transport solide et de la continuité piscicole	Permettre une migration ponctuelle des espèces piscicoles vers des zones de refuges ou de reproduction et un brassage génétique	Arconce		

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE / PDM2016-2021
1 (Suite)	Réduire l'impact des plans d'eau	Etude sur l'impact des plans d'eau : mettre en avant les plans d'eau problématiques, leurs impacts et préconiser des actions	-	-	Tout le contexte	FRGR0190, FRGR1792, FRGR1797, FRGR1813, FRGR1842, FRGR1823, FRGR1824	MIA04
		Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"			
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toute pollution	-			
		Veiller au respect des débits réservés	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage			
2	Réduction des pollutions diffuses	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte	FRGR0190, FRGR1792, FRGR1797, FRGR1813, FRGR1842, FRGR1823, FRGR1824	ASS03
		Plantation de haies et de ripisylve					
		Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles					
	Préserver les milieux humides	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie	Tout le contexte		
		Conserver les prairies inondables			Tout le contexte		
	Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)	Modernisation du réseau et des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	STEP et réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC		
3	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte		
	Restauration de la qualité morphologique en lien avec la restauration de la continuité	Réflexion sur l'arasement de seuils et restauration morphologique	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères, permettre leurs migrations	Arconce	FRGR0190	
	Reconnexion des milieux annexes	Restauration de frayères à brochet	Reconnexion des zones humides annexes	Création de milieux favorables à la reproduction du brochet et aux cyprinidés d'eaux lentes,			

3. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Acquisition de données sur des milieux peu étudiés en vue d'évaluer leurs potentialités piscicoles	Inventaires piscicoles et suivis associés (thermique, morphologique, hydrologique)	Mieux connaître les milieux pour mieux les préserver, définir des secteurs où des actions de restauration semblent prioritaires	Amont affluents
	Suivi thermique		Tout le contexte
Améliorer les connaissances sur les espèces rares et menacées à l'échelle départementale	Suivi des populations de lote	Améliorer les connaissances pour mieux comprendre la dynamique des populations, prioriser les actions de restauration des milieux	Arconce, Sermaize
	Connaissance des fonctionnalités des frayères et habitats à brochet et état des populations en général	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux et mettre en place une gestion halieutique adaptée	Arconce
	Suivi des populations de truite		Bonnet
	Suivi des populations d'écrevisses à pieds blancs : actualiser les données astacicoles et prospections complémentaires	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux	Affluents / Secteurs à écrevisses à pieds blancs

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

Gestion globale préconisée sur le contexte	GESTION PATRIMONIALE
	Aucun déversement n'est préconisé sur ce contexte. Si les peuplements piscicoles apparaissent perturbés en raison de la sous-abondance de certaines espèces repères, d'autres cyprinidés (goujon, spiralin, chevesne...) sont en revanche présents en forte abondance. Il paraît important de développer l'halieutisme sur ces espèces bien représentées dans ces milieux.
	Les déversements d'espèces non adaptées sont à proscrire (carpe, rotengle, tanche...).
Cas particulier	Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des truites arc-en-ciel sur des secteurs où la pression de pêche est forte.
	Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des brochets sur le cours principal de l'Arconce sur les secteurs les plus fréquentés par les pêcheurs.